



Accueil de Loisirs

Crécy-la-Chapelle



Mercredis et périscolaire
2019-2020
Projet pédagogique



Sommaire

Sommaire	2
1. Le contexte	3
a) Contexte général	3
b) Présentation de l'organisateur	3
2. Les moyens	4
a) Lieux d'accueil	4
b) Public accueilli :	5
c) Equipe d'animation	6
d) Planning équipe et préparation des projets.....	7
e) Moyen financier	7
3. Démarche pédagogique	8
a) Intentions pédagogiques	8
b) Orientations pédagogiques:	8
c) Les Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs et du périscolaire.....	9
4. Organisation générale	11
a) Déroulement d'une journée à l'ALSH.....	11
c) Fonctionnement du périscolaire matin	13
c) Fonctionnement du périscolaire périscolaire soir.....	15
d) Lien avec les familles	15
5. Evaluation du projet.....	16
Annexes	18
ANNEXE 1 : Procédure du déplacement à pied.....	18
ANNEXE 2 : Procédure du transport en bus	19
ANNEXE 3: Fiche complémentaire à la fiche d'inscription	20
ANNEXE 4 : Trombinoscope	21
ANNEXE 5 : exemple de programme d'animation	22



1. Le contexte

a) Contexte général

Commune de Seine-et-Marne, **Crécy-La-Chapelle** (77580) compte aujourd'hui **4 472 habitants** (Insee, population légale au 1/1/2019), appelés les Créçois.

Traversée par le Grand Morin, la « Venise de la Brie » est également réputée comme la **cité des peintres**. Son cadre bucolique et son patrimoine ont inspiré de nombreux artistes tels Corot, Dunoyer de Segonzac, Altmann ...

Crécy-la-Chapelle est une commune active et dynamique, avec plus de **120 commerces, artisans et entreprises**. Son marché, ses événements d'ampleur (Foire Saint-Michel) et ses atouts touristiques (la collégiale gothique Notre-Dame de l'Assomption, le Moulin Jaune, les canaux) attirent toute l'année de nombreux visiteurs.

La commune garde son caractère rural grâce notamment aux terrains agricoles et aux nombreux espaces paysagers.

Un bourg, cinq hameaux

Autour du bourg, les cinq hameaux de Crécy-la-Chapelle, anciens villages, sont tous implantés le long d'axes de communication : rivières, chemins ruraux, routes départementales et nationales.

- **Mongrolle – la Grand Cour** : situé sur le plateau à 120 mètres d'altitude, à l'intersection de plusieurs routes communales.
- **Montbarbin** : situé sur le coteau nord-ouest, en limite communale.
- **Férolles** : situé au nord de la commune sur le plateau à 140 mètres d'altitude, à proximité de la D 65.
- **Libernon** : implanté sur un coteau pentu, il s'étend entre la plaine et le plateau, il est bordé au sud par la RD 934.
- **Serbonne** : situé au sud du territoire, à l'embouchure de la petite vallée du ru de la Biche et le long de la D 20.

Ces éléments montrent Crécy-La-Chapelle comme une ville avec son identité propre tout en étant l'épicentre de villages avoisinants.

Certains de ces derniers n'ont pas d'accueil de loisirs. Ainsi, une convention entre communes permet à l'AL de Crécy-La-Chapelle d'accueillir, sur les mercredis et/ou vacances, les enfants de Bouleurs ; Coulommès ; Sancy ; Tigeaux ; Vaucourtois ; Voulangis et Villiers-sur-Morin.

b) Présentation de l'organisateur

C'est la municipalité de Crécy-la-Chapelle qui a la compétence des structures d'accueil de loisirs 3ans / 11ans. Ainsi, un travail régulier est réalisé avec l'équipe pédagogique et les élus de la commune afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et de leurs enfants.



2. Les moyens

a) Lieux d'accueil

L'ALSH est une structure s par e en 2 secteurs : maternel et  l mentaire.

Les enfants de moins de 6 ans sont   l'accueil de loisirs des maternelles (10 route de la chapelle)

Structure adapt e aux enfants de moins de 6 ans.

Capacit  d'accueil : 69 enfants.

Compos e de 3 salles d'activit  :

- 1 salle d'accueil qui est aussi la salle enfants en petites sections
- 1 salle pour les enfants de moyenne section o  se situe une tisanderie.
- 1 salle pour les enfants en grande section.
- Un ext rieur est  galement   disposition des enfants.



L' cole maternelle « Les Promenades » est  galement utilis e pour l'accueil des enfants :

- La salle de motricit  sert pour les activit s physiques et de d veloppement corporel.
- Le dortoir est utilis  le mercredi pour les petites sections et autres enfants qui souhaitent faire la sieste.
- La cour de l' cole sera utilis e pour son espace int ressant et le jeu fixe adapt  au enfants de 6 ans et moins.-La restauration sert au repas du midi pour les maternelles, comme pour les  l mentaires.

Les enfants de 6 ans   11 ans sont   l'accueil de loisirs  l mentaires « Eau Vive » (1 rue de la chapelle)

Structure adapt e aux enfants de 6 ans   11 ans et plus.

Capacit  d'accueil : 130 enfants.

Compos e de 3 salles d'activit  :

- 1 hall d'accueil.
- 1 salle consacr e au groupe des « Arc en ciel » (CP/CE1).
- 1 salle consacr e au groupe des « Pos idon » (CE2/CM1/CM2).
- Un bureau partag  entre les directeurs et les animateurs.
- Un ext rieur est  galement   disposition des enfants.



L'accueil  tant dans le m me b timent que **le groupe scolaire dit « Eau Vive »**, les enfants de l'accueil utilisent selon les projets : la biblioth que ; le gymnase ainsi que la restauration pour le go ter.



b) Public accueilli :

Mercredi :

Maternels (- de 6ans) : 56 enfants accompagn s par 7 animateurs.

El mentaires (+ de 6ans) : 60 enfants accompagn s par 5 animateurs.

Accueil p riscolaire matin :

Maternels (- de 6ans) : 40 enfants accompagn s par 4 animateurs.

El mentaires (+ de 6ans) : 70 enfants accompagn s par 5 animateurs.

Accueil p riscolaire soir :

Maternels (- de 6ans) : 69 enfants accompagn s par 7 animateurs.

El mentaires (+ de 6ans) : 84 enfants accompagn s par 6 animateurs.





c) Equipe d'animation

Dans le but d'apporter des repères aux enfants, parents et partenaires, les animateurs sont référents de secteurs et de groupes d'enfants.

Nom Prénom	Secteur	Rôle	Diplôme
<u>François Cazilhac</u>	Maternel / Elémentaire	Directeur ALSH et périscolaire	Titulaire du grade d'animateur Principal
<u>Roseline Rifflet</u>	Maternel	Directrice adjointe attachée au secteur maternel Référente petites sections mercredi et périscolaire	BAFD
<u>Edwige Colmaire</u>	Maternel	Référente petites sections mercredi et périscolaire	Diplôme en cours
<u>Sandra Simon</u>	Maternel	Référente moyennes sections mercredi et périscolaire ASSISTANTE SANITAIRE	BAFA BAFD
<u>Julien Leonor</u>	Maternel	Référent moyennes Sections mercredi et périscolaire	Formation BAFA en cours
<u>Clothilde Cain</u>	Maternel	Référente grandes sections mercredi et périscolaire	CAP petite enfance
<u>Alexandra Arseni</u>	Maternel	Référente grandes sections le mercredi	BAFA
<u>Clélie Augusto</u>	Maternel	Périsco soir	ATSEM
<u>Catherine Borry</u>	Maternel	mercredi	ATSEM
<u>Amandine Médinger</u>	Elémentaire	Directrice adjointe attachée au secteur élémentaire mercredi et périscolaire	BAFD
<u>Elsa Czajkowski</u>	Elémentaire	Référente CP/CE mercredi et périsco	BAFA
<u>Léa Bouchilaouene</u>	Elémentaire (mercredi)	Référente CP/CE mercredi	BAFA
<u>Cynthia Troalen</u>	Elémentaire : péris	Référente CE2/CM1-2	BAFA
<u>Kevin Kiendy</u>	Elémentaire : péris	Référente CE2/CM1-2	Non diplômé
<u>Mathilde Macé</u>	Elémentaire : péris	Elémentaire périsco soir	BAFA
<u>Manon Lacotte</u>	Remplaçante	Maternelle/élémentaire	Non diplômé
La structure accueil, occasionnellement des élèves en école d'ASSP en stage conventionné			



d) **Planning équipe et préparation des projets**

La présence des animateurs est mise sur papier grâce à un planning hebdomadaire affiché ou sont notés les horaires et secteurs d'intervention de chacun.

Ce planning permet à chaque animateur de connaître sa place et la place des autres membres de l'équipe d'animation. Il est évolutif afin de s'adapter aux effectifs enfants et aux contraintes liées aux ressources humaines (congrés ; arrêt de travail...)

Les mardis et jeudis de 14h15 à 15h45 seront des temps de préparation pour les projets du centre.

Ici, les temps d'échanges et de mise en commun seront développés pour permettre à l'équipe de construire, ensemble, la démarche pédagogique la mieux adaptée aux groupes et aux enfants.

Un compte rendu est réalisé pour chaque réunion et consultable dans le « cahier de projet ».

Ces temps de préparation permettent de mettre en commun les projets et de créer un **programme d'animation (voir annexe)** pour chaque groupe d'enfants.

Ce programme est diffusé sur notre site internet et affiché. Il est utile pour structurer notre pratique et montrer au public les projets défendus.

Le programme sera modifié afin de nous adapter aux besoins et envies des enfants.

e) **Moyen**

financier

Un budget est proposé par le directeur et validé par la commune.

Chaque type de dépense est détaillé (prestataire sortie/car/ matériel pédagogique...).

Un montant pour chaque type de dépense est alloué par cycle (janvier-février / mars-avril...).

L'idée est de **donner les moyens aux enfants et animateurs de réaliser leurs projets d'animation.**

Une sortie, avec un car, sera budgétisée pour chaque cycle et chaque secteur, sur un mercredi.

Un suivi régulier des dépenses est mis en place par la direction et le service comptabilité de la commune.



3. D marche p dagogique

a) Intentions p dagogiques

Le centre doit  tre un lieu de « vivre ensemble ».

Pour ce faire, nous appliquons ces intentions p dagogiques :

Les animateurs :

- Ne crient pas, ils expliquent et associent les enfants.
- Sont   l' coute des besoins des enfants et du groupe.
- Mettent en place des activit s et projets d'animation adapt s aux enfants.
- D veloppent *la bienveillance* dans les liens qu'ils devront tisser entre eux et avec les enfants et familles.
- Permette aux enfants d' tre acteur du centre et de leurs loisirs.

Les enfants :

- Se mettent d'accord sur les r gles de vie du centre et du groupe.
- Respectent leurs camarades et les animateurs.
- Sont acteurs du centre et de leurs loisirs.



b) Orientations p dagogiques:

Les objectifs du projet  ducatif sont :

- « D veloppent du savoir  tre »
- « D veloppement de la curiosit  et la d couverte »
- « Le respect du rythme de l'enfant »

Cette ann e nous r organisons l'Accueil de Loisirs. Pour ce faire nous nous appuyons sur une  quipe renouvel e ainsi qu'une nouvelle r partition des groupes d'enfants et des lieux d'accueil.

Ainsi, **septembre-d cembre 2019** sera le cycle o  nous d velopperons, avec l' quipe d'animation et les enfants :

- **Le projet de fonctionnement pour chaque temps d'accueil.**
- **L'am nagement des salles et d coration li e   l'imaginaire.**
- **La cr ation de grands jeux.**
- **L'expression des enfants.**



De janvier à juin nous développerons :

- Les espaces « déguisements » sur chaque secteur
- Les rencontres intergénérationnelles en partenariat avec la maison de retraite
- Continuité des projets : d'expression et mise en place de grands jeux
- Création d'un spectacle

c) Les Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs et du périscolaire

Objectifs généraux (OG) de septembre à décembre:

1- Mettre en place une organisation pédagogique et sécurisée de l'Accueil de loisirs.

2- Développer l'imaginaire et l'expression des enfants.

Objectifs opérationnel :

(OG) 1- Mettre en place une organisation pédagogique et sécurisée de l'Accueil de loisirs

- a) **Réaliser un écrit : *accueil type*, pour chaque temps d'accueil et secteur (mater/elem).**
- b) **Mettre en place des règles de vie avec les enfants et aménager les salles selon leurs besoins en favorisant l'imaginaire (coin *jeux libres* / décoration magique).**

(OG) 2- Développer l'imaginaire et l'expression des enfants.

- a) **Créer un grand jeu par secteur et par cycle avec histoire et personnage imaginaire**
- b) **Créer des rituels d'expression sur chaque tranche d'âge (chants/jeu d'expression).**
- c) **Mise en place d'un journal des enfants.**



Objectifs g n raux (OG) de janvier   juillet:

OG.1 –D velopper l’imaginaire des enfants

OG.2 –D velopper l’expression des enfants en cr ant un spectacle.

OG.3 –D velopper les projets interg n rationnels et les partenariats

Objectifs op rationnels :

A construire avec l’ quipe d’animation et les enfants



4. Organisation générale

a) Déroulement d'une journée à l'ALSH

Une journée ordinaire à l'Accueil de Loisirs maternelle

07h30 - 09h30 : Accueil échelonné des enfants

Accueil chaleureux et individualisé : mise à l'aise de l'enfant et transmission d'informations parents/équipe d'animation.

Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, dinette, jeux de construction...) ou participent à des ateliers (dessins, gommettes, lecture de compte...)

08h45 : Ouverture de l'extérieur (si le temps le permet) : Jeux libres

09h30 : Regroupement par groupe (PS/MS-GS)

Appel et explication de la journée / Chant ; petits jeux de cohésion, temps d'expression.

10h00 - 10h30 : Temps libre dans la cour ALSH Jeux extérieurs

ou jeux dans les coins thématiques (si mauvais temps)

10h30 - 11h15 : Activités (Activité manuelle ; jeu collectif ; grand jeu...)

11h15 – 11h25 : Départ pour la restauration

11h25 – 11h30 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

11h30 -12h30 : Repas convivial

12h30 - 12h35 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

12h35 - 12h45 : Retour au centre pour les moyens/grands.

Préparation sieste pour les petites sections et autres enfants qui le souhaitent.

12h45 - 14h45	Petite section	Coucher/ sieste /réveil échelonné/jeux libres
12h45 - 14h00	Moyen-Grande sections	Temps calme : lecture/méditation/jeux calmes

14h00-15h15	Moyen-Grande sections	Activités : Activité manuelle ; jeu collectif ; grand jeu...
--------------------	-----------------------	--

15h15 – 15h45: Temps libre dans la cour ALSH Jeux extérieurs

ou jeux dans les coins thématiques (si mauvais temps)

15h45 – 16h00 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

16h00 - 16h30 : Goûter

16h30 -16h45 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

16h45 – 19h00 : Départ échelonné des enfants

Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, dinette, jeux de construction...) ou à l'extérieur. Petits ateliers (vélos, dessins, jeux de construction, lecture...)

Départ chaleureux et individualisé, transmission d'informations équipe d'animation/parents.



Une journée ordinaire à l'Accueil de Loisirs élémentaire

07h30 - 09h30 : Accueil échelonné des enfants

Accueil chaleureux et individualisé : mise à l'aise l'enfant et transmission d'informations parents/équipe d'animation.

Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, jeux de construction, ateliers autonome...) ou participent à des ateliers menés (petits jeux, petite activité...)

7h25 : arrivée de 2 animateurs : ouverture des locaux : descendre les chaises ; mise en place des tapis ; mise en place d'ateliers d'accueil (jeux de société ; dessins...).

7h30 : un animateur accueil famille et enfants (gestion listing) / 1 gère la salle bleue

8h10 : arrivée d'un animateur : il ouvre la salle Arc-en-Ciel

8h30 : arrivée d'un animateur : il se positionne dans la salle ou il y a le plus d'enfants

09h30 : arrivée du dernier animateur : regroupement des enfants par tranche d'âge

09h30 - 10h15 : Regroupement par groupe (CP/CE1 et CE2/CM)

Appel/explication de la journée / Chant, petits jeux de cohésion, temps et jeux d'expression

10h15 - 10h50 : Temps libre à l'extérieur (si le temps le permet) : jeu et moment d'échange

10h50 : Passage aux toilettes / retour dans les salles

11h00 - 12h15 : Activité : manuelle, sportive, jeux collectif, grand jeu...

12h15 : Temps d'hygiène : Passage aux toilettes – se laver les mains

12h25 : départ pour la restauration

12h30 -13h30 : Repas convivial

13h30 - 13h45 : Retour à l'accueil/Temps d'hygiène : passage aux toilettes – se laver les mains

13h45 – 14h15 : Temps calme : lecture/ jeux calmes

Arc-en-ciel		Poséidon	
13h45 14h00	Lecture d'une histoire	13h45 14h15	Groupe divisé en deux : salle bleue/ salle d'étude : Jeu libre et calme dessin - lecture
14h00 14h35	Jeux libre et calmes dans les coins thématiques de la salle / dessin / lecture libre	14h15 14h45	Regroupement : échanges sous forme de débats sur des sujets proposés par les enfants
14h35 14h45	Rassemblement / temps d'expression		

14h45 – 16h00 : Activité : manuelle, sportive, jeux collectif, grand jeu...

16h00 – 16h05 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

Installation du goûter par des enfants volontaires accompagnés d'un animateur

16h05 - 16h30 : Goûter

16h30 -16h45 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de main

16h30 – 19h00 : Départ échelonné des enfants

Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, jeux de construction...) Ou à l'extérieur.

18h00 : départ pour l'accueil de loisirs mater.

18h05 : Arrivée à l'AL mater.



b) Déroulement de l'accueil périscolaire « matin » **Un matin ordinaire à l'Accueil Périscolaire maternelle**

07h30 - 08h30 : Accueil échelonné des enfants : accueil chaleureux et individualisé

Si cela semble nécessaire pour une arrivée sereine de l'enfant, un parent peut l'accompagner jusqu'à son porte mentaux de la première salle, sous le regard d'un animateur.

- Une fois accueilli, l'enfant se dirige vers les portes manteaux afin d'y déposer ses affaires (manteau, sac, casquette...).
- Puis, les enfants jouent librement dans les coins thématiques et ateliers autonomes: lecture, dinette, voitures, jeux de construction, puzzles...

Rôle des animateurs :

Projection avec 4 animateurs (capacité 40 enfants)

7h25 : Arrivée de 2 « animateurs d'ouverture ». Mettre en place les salles pour l'accueil des enfants (ouverture des portes ; aération des salles si besoin descendre les chaises et objets perchés ; mise en place des tapis ; mise en place des ateliers autonome...)

07h45 : Arrivée d'un 3^{ième} animateur : Il ouvre la deuxième salle d'activité

Arrivée d'un 4^{ième} animateur : Il met en place un petit atelier (lecture d'histoire/construction/dessin...)

-Deux animateurs accueillent les parents et les enfants :

Transmission d'informations ; accueil chaleureux ; pointage des enfants sur la liste d'appel

-Les deux premières salles sont utilisées. Un animateur par salle veille à ce que les enfants s'amuse en toute sécurité : respect du nombre d'enfants maximum par atelier et coin, gestion de conflits, discussion chaleureuse avec les enfants...

Si l'état du groupe le permet, un animateur pourra lire un conte aux enfants qui le souhaitent.

-Un animateur doit surveiller les toilettes dès lors qu'un enfant s'y trouve.

08h05 - 08h15 :

Un animateur ou un enfant sonne la clochette symbolisant le temps de **rangement des salles par les enfants**.

Passage aux toilettes des « petites grenouilles » (Moyens/grands)

Les enfants prennent leurs affaires aux portes manteaux et se regroupent dans la salle des petits loups.

08h15 - 08h20 : Appel des enfants : L'enfant répond « présent » à l'appel de son prénom, se lève et va se ranger.

08h25 : Départ de l'Accueil de loisirs, direction l'école, un a.s.v.p aide le groupe à traverser la route.

08h30 - 08h40 : Arrivée à l'école

Les Petites sections sont tous inviter à passer aux toilettes avant d'entrer en classe.

Chaque animateur prend en charge les enfants d'une classe. Il aide les enfants à mettre leurs affaires aux portes manteaux puis les accompagnent jusqu'à l'entrée de la classe. L'animateur prend le temps d'une transmission d'informations avec la maîtresse ou l'ATSEM.



Un matin ordinaire à l'Accueil Périscolaire élémentaire

07h30 - 08h35 : Accueil échelonné des enfants :

Accueil chaleureux et individualisé dans le hall.

Un animateur accueille parents et enfants :

Transmission d'informations ; accueil chaleureux ; pointage des enfants sur la liste d'appel...

- Une fois accueilli, l'enfant se dirige vers les portes manteaux afin d'y déposer ses affaires (manteau, casquette...). Il pose son sac contre le mur rouge, bien en ligne.
- Puis, l'enfant entre dans la salle correspondant à son âge et joue librement dans les coins thématiques et ateliers autonomes: lecture, dessins, voitures, jeux de construction, jeux de société, puzzles...

2 salles d'accueil : la salle « Arc en ciel » et la salle « bleue » (salle Poséidon)

- Un animateur est présent dans chaque salle et veille à ce que les enfants s'amuse en toute sécurité : respect du nombre d'enfants maximum par atelier et coin, gestion de conflits, discussion chaleureuse avec les enfants...

Rôle des animateurs :

Projection avec 5 animateurs (capacité 70 enfants)

7h25 : Arrivée de 2 « animateurs d'ouverture ». Mettre en place les salles pour l'accueil des enfants (ouverture des portes ; aération des salles si besoin descendre les chaises et objets perchés ; mise en place des tapis ; mise en place des ateliers autonomes.... Ne pas mettre de jeux bruyants.

1 animateur accueil parent et enfants et gère la liste d'appel.

1 animateur ouvre la salle bleue

07h45 : Arrivée du 3^{ième} ; 4^{ième} animateur et 5^{ième} animateur.

2 animateurs ouvrent la salle « arc en ciel » et permettent aux enfants d'y entrer.

1 animateur se positionne dans la salle « bleue ».

08h20 - 08h25 : rangement des salles par les enfants puis regroupement dans la salle bleue.

08h25 – 08h35 : Appel des enfants : L'enfant répond « présent » à l'appel de son prénom, se lève, va aux toilettes si il le souhaite, récupère ses affaires aux portes manteaux et rejoint dans le calme la cour d'école.

Positionnement des animateurs de 08h25 à 08h35 : un fait l'appel, un reste dans la salle pour gérer les enfants. Un autre se met dans le couloir pour surveiller les toilettes et le départ des enfants dans le calme.

08h35 – 08h45 :

Surveillance des enfants dans la cour. Passage d'informations animateurs-enseignants.



c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire « soir »

En cours réalisation par l'équipe d'animation

d) Lien avec les familles

Les accueils du matin et du soir seront des moments d'échanges avec les familles.

Ici, parents, enfants et équipe d'animation échangent sur l'état des enfants, le déroulement de la journée ainsi que sur les temps forts à venir.

Un climat de confiance doit être mis en place entre l'équipe et les familles.

Nous associons les familles sur un temps d'animation à chaque cycle (portes ouvertes ; spectacle ; repas partagés...). Se sont des moments de partage où animateurs et familles créent du lien.

Pour chaque cycle et chaque groupe, **un programme d'animation sera affiché** et diffusé sur le site internet de la commune.





5. Evaluation du projet

Apr s chaque cycle et chaque temps forts, une  valuation est faite.

Les enfants sont associ s   l' valuation afin de r pondre   l' volution de leurs attentes sur les programmations d'animations   venir.

Une  valuation annuelle d taill e est cr e e afin d'avoir un  tat des projets r alis s.

Evaluation des objectifs de **septembre-d cembre 2019**:

Objectifs op rationnels:

(OG) 1- Mettre en place une organisation p dagogique et s curis e de l'Accueil de loisirs

- a) R aliser un  crit : *accueil type*, pour chaque temps d'accueil et secteur (mater/elem).

Crit re d' valuation : R alisation des fiche « temps d'accueil type »

Indicateur de r ussite : 3 fiches par secteur (matin/soir/mercredi)

- b) Mettre en place des r gles de vie avec les enfants et am nager les salles selon leurs besoins en favorisant l'imaginaire (*coin jeux libres / d coration magique*).

Crit re d' valuation : Cr ation de r gle de vie / am nagement des salles /

Trouver un nom de groupe avec les enfants.

Indicateurs de r ussite :

- **1 affiche li e aux r gles de vie par tranche d' ge**
- **2 *activit s d corations* par salle r alis e par les enfants**
- **1 nom de groupe attribu    la tranche d' ge**



(OG) 2- **D velopper l'imaginaire et l'expression des enfants.**

Objectifs op rationnels :

a) **Cr er un grand jeu par secteur et par cycle avec histoire et personnages.**

Crit re d' valuation : R alisation de grands jeux

Indicateur de r ussite : 1 grand jeu mis en place par cycle et par secteur

b) **Cr er des rituels d'expression sur chaque tranche d' ge (chants/jeu d'expression).**

Crit re d' valuation : Mise en place temps d'expression ritualis  (chants/jeux d'expression)

Indicateur de r ussite : Mise en place d'au moins un temps par tranche d' ge.

c) **Mise en place d'un journal des enfants.**

Crit re d' valuation : Mise en place du journal par les enfants

Indicateurs de r ussite :

- **6 enfants minimum participeront au projet.**
- **Un journal publi  avant no l**

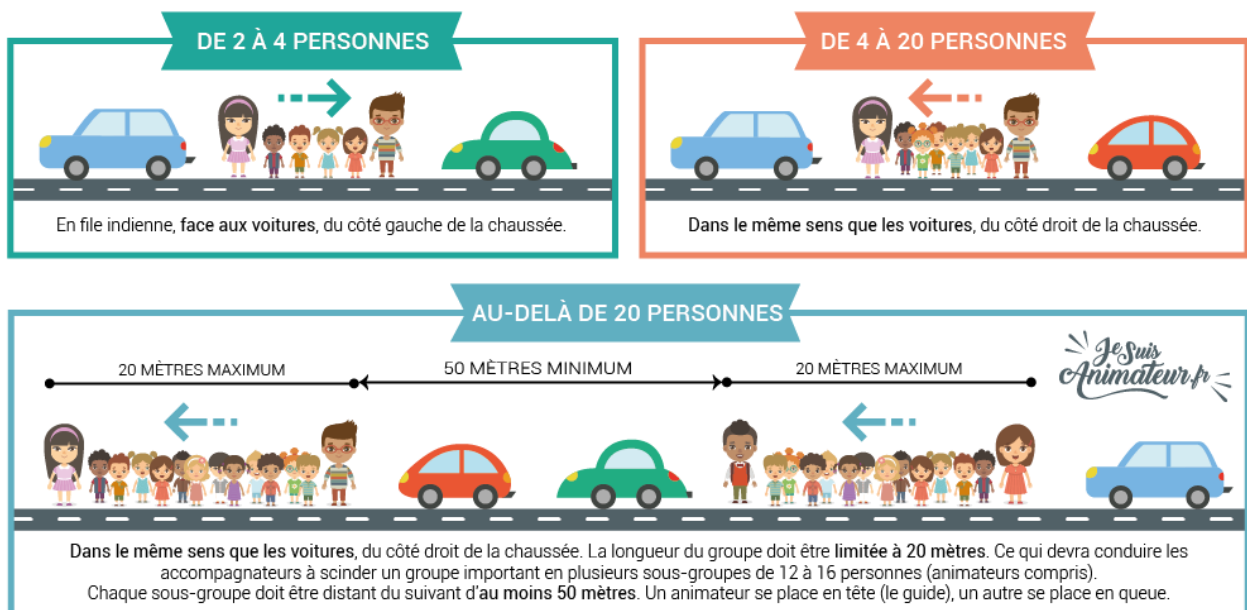
Annexes

ANNEXE 1 : Procédure du déplacement à pied.

Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.

Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un repérage d'itinéraire qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. Il est fortement recommandé de s'équiper d'accessoires de sécurité (brassards, gilets, etc.).

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), les piétons sont tenus de les utiliser. Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



Le déplacement de nuit est à éviter, il doit s'effectuer de manière à ce que le groupe puisse être visible par les automobilistes à au moins 150 mètres (éclairage blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière, port de brassards au bras gauche ou brassières pour les accompagnateurs). La présence du système d'éclairage est facultative en agglomération si l'éclairage public est suffisant.

ANNEXE 2 : Procédure du transport en bus

Lors d'un déplacement en car ou en bus avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Le chauffeur n'est – en aucun cas – pris en compte dans ce taux d'encadrement.

L'organisateur – ou bien le directeur – est tenu de désigner un chef de convoi, d'établir une liste nominative des passagers et de placer un animateur à proximité de chaque porte et issue de secours.

Avant chaque trajet, les animateurs doivent impérativement rappeler les consignes de sécurité et veiller à ce que les enfants soient correctement assis (l'utilisation de strapontins est interdite) et portent leur ceinture de sécurité (si le car en est équipé).

Le temps du trajet est un temps de travail à part entière pendant lequel les animateurs sont tenus à une obligation générale et permanente de surveillance, de prudence et de sécurité agissant des jeunes qui sont sous leur responsabilité.

Avant le départ, les animateurs devront :

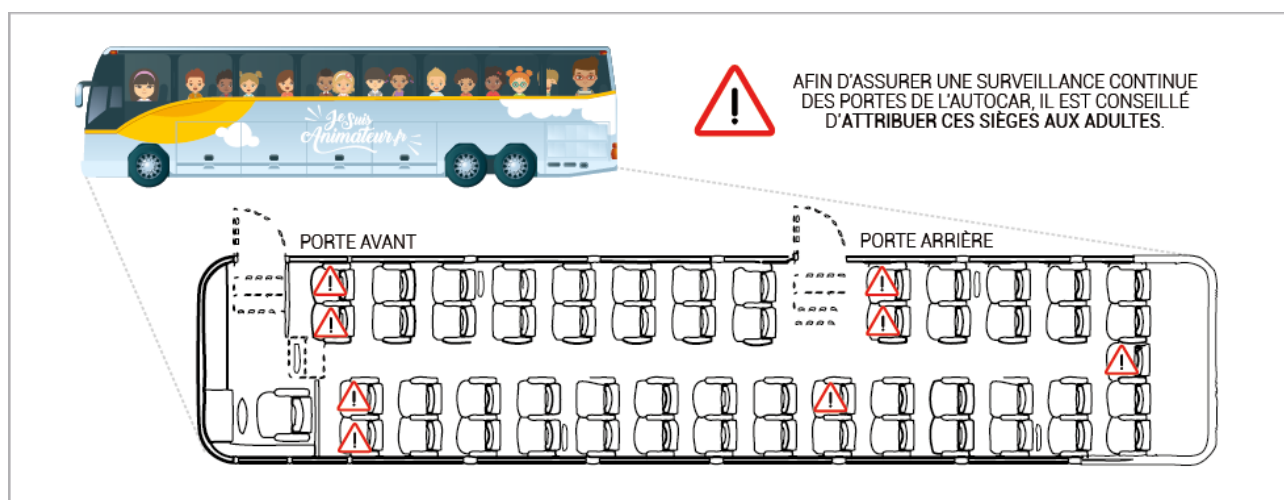
- Pointer les enfants présents au départ / après chaque arrêt du car
- Informer l'équipe du nombre d'enfants et des règles à respecter

Pendant le transport, les animateurs devront :

Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie **ainsi que les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage**

- Veiller à ce que les enfants soient correctement assis durant le trajet et portent leur ceinture de sécurité si le car en est équipé
- Veiller à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée centrale du car
- Veiller à placer un animateur près de chaque porte (avant, milieu et arrière) de l'autocar

I. CONDITION DE SECURITE DANS LE BUS



Les portes situées à l'arrière doivent rester fermées pour embarquer et débarquer afin de mieux contrôler les effectifs. Un animateur doit être présent au niveau de chaque porte de l'autocar (avant, milieu et arrière).

Tout au long du trajet, veillez à ce que les enfants soient correctement assis et portent leur ceinture de sécurité (si le car en est équipé).



ANNEXE 4 : Trombinoscope

En cours de cr ation

ANNEXE 5 : exemple de programme d'animation



Accueil de Loisirs maternelles Activités Mercredis Mai à Juillet

		Mai	Juin			Juillet	
		Mercredi 29	Mercredi 5	Mercredi 12	Mercredi 19	Mercredi 26	Mercredi 3
« Les P'tits Écureuils » (Grande Section)	Matin	Fabrication d'un jeu de lancer	Jeu Collectif « Cavaliers, Montez » Au Prémance	Notre Château-Fort	Sortie « Zoo de Thoiry » Départ 9h15	Atelier Cuisine « On mange quoi ce soir? »	« Tournoi Médiéval » Avec Pique-nique
	Après Midi	Jeu de lancer Château Kapla	Notre Château-Fort 	Notre Château-Fort	 Pique-nique sur place Retour 17h30	Installation Jeux et Château Repas Convivial parents/ animateurs 19h - 21h	Au Prémance 